



Le Très Hon. Justin Trudeau, C.P., député
Bureau du premier ministre
80, rue Wellington
Ottawa, ON K1A 0A6

2 septembre 2020

Re : Recommandations pour un plan de relance équitable — Aplatir la courbe des inégalités

Monsieur le Premier Ministre,

Au nom de l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS), je salue les mesures immédiates prises par le gouvernement du Canada pour faire face aux perturbations économiques massives causées par la pandémie de COVID-19. En cette période sans précédent, le Canada continue de faire face à des difficultés et à des souffrances importantes liées à la pandémie, notamment une insécurité économique croissante, une crise des surdoses et une aggravation des inégalités en matière de santé.

Le Canada doit redoubler d'efforts pour faire face à cette pandémie aggravée et aplatir la courbe des inégalités. Par conséquent et en prévision du prochain discours du Trône, l'ACTS vous écrit pour vous faire part de ses recommandations en vue d'un plan de reprise fondé sur la justice, l'égalité et la dignité pour tous.

Il est admirable qu'en cette période sans précédent, le gouvernement du Canada ait agi rapidement pour mettre en place des mesures de grande envergure destinées à soutenir la sécurité de tous les Canadiens. Bien que le gouvernement ait pris des mesures importantes pour atténuer les préoccupations physiques, psychologiques et économiques de la nation, il faut redoubler d'efforts pour s'assurer que tous les habitants du Canada soient soutenus et protégés pendant et après cette période de grande incertitude.

Nous devons nous diriger vers une reprise économique équitable qui embrasse et défend les droits de la personne, y compris les appels à l'action de la Commission Vérité et Réconciliation et l'engagement à mener une enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Le redressement du Canada doit être fondé sur la réconciliation et s'attaquer de manière significative au racisme systémique et aux lacunes structurelles, révélées de manière flagrante par la COVID-19.

Par conséquent, l'ACTS préconise vivement que les recommandations fournies ci-dessous soient mises en œuvre afin de parvenir à un plan de reprise juste :

1. Instaurer en œuvre une garantie de revenu de base universel (GRBu) ;
2. Reconnaître la santé mentale comme un droit de la personne par l'adoption d'une *Loi sur la parité en santé mentale* ;
3. Abolir les peines minimales obligatoires pour les infractions liées à la drogue qui entraînent directement l'incarcération disproportionnée de groupes autochtones et racialisés au sein du système de justice pénale ;
4. Recueillir des données anonymes sur l'impact de la COVID-19 sur les diverses races ;
5. Décriminaliser la consommation personnelle de substances psychoactives.

1. Instaurer une garantie de revenu de base universel

L'ACTS reconnaît que le gouvernement du Canada est à l'écoute des commentaires des travailleurs sociaux et d'autres personnes qui ont demandé une restructuration des programmes de soutien financier. À cette fin, l'ACTS reconnaît l'étape provisoire vers un revenu de base universel (GRBu) avec la restructuration annoncée de la prestation canadienne d'urgence (PCU) en Prestation canadienne de la relance économique (PCRE) permettant aux bénéficiaires de gagner un revenu beaucoup plus élevé que la PCU ou que l'assurance-emploi (AE) avant que les prestations ne soient réduites.

L'ACTS demande instamment au gouvernement du Canada de faire un grand pas en avant pour aplatir la courbe de l'inégalité au Canada en introduisant une GRBu établissant un plancher de revenu pour tous avec des paiements qui diminuent à mesure que les revenus des salaires augmentent.

Les éléments fondamentaux d'une GRBu sont déjà en place au Canada et les preuves de l'impact positif immédiat d'une GRBu sont indéniables. Il est temps de fusionner les leviers du filet de sécurité sociale du Canada en une GRBu qui permettra à tous les habitants du Canada de vivre et de mourir dans la dignité et le respect.

2. Reconnaître la santé mentale comme un droit de la personne par l'adoption d'une *Loi sur la parité en santé mentale*

Compte tenu de l'engagement du gouvernement fédéral à « *établir des normes nationales d'accès aux services de santé mentale afin que les Canadiens puissent accéder rapidement au soutien dont ils ont besoin, quand ils en ont besoin* », l'ACTS, à l'instar de [l'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale](#) (ACMMSM), préconise que les normes nationales soient fixées par le biais d'une *Loi canadienne sur la santé* modifiée, ou d'un nouveau texte législatif, soit une *Loi sur la parité en santé mentale*.

3. Abolir les peines minimales obligatoires (PMO) pour les infractions liées à la drogue qui entraînent directement l'incarcération disproportionnée de groupes autochtones et racialisés au sein du système de justice pénale

Le gouvernement du Canada doit modifier sans tarder le *Code criminel* pour mettre fin aux peines minimales obligatoires se rapportant à la drogue. Dans le contexte de la pandémie de coronavirus, les travailleurs sociaux gèrent simultanément de multiples menaces pour la santé publique : la perte importante de revenus personnels, l'isolement, l'itinérance et la crise des surdoses. Toutes ces menaces sont fondées sur un racisme structurel et systémique qui comprend la criminalisation continue de la consommation de drogue au Canada.

Depuis leur expansion drastique en 2012, les peines minimales obligatoires ont servi à aggraver la crise des opiacés, tout en contribuant à presque doubler le nombre d'Autochtones incarcérés au Canada.

L'alternative à la criminalisation de la consommation de drogue est une approche de santé publique basée sur les principes de justice sociale, de droits humains et d'équité, accompagnée d'un accès équitable à des traitements fondés sur des preuves et s'attaquant aux déterminants sous-jacents de la santé. La fin des PMO permettra d'amorcer la réforme de nos systèmes afin qu'ils soient ancrés dans l'égalité, la réconciliation et la justice — et permettra de faire des progrès significatifs dans la lutte contre le racisme, la pauvreté et la négation des droits de la personne.

4. Recueillir des données ventilées par race concernant la pandémie de COVID-19

Le racisme anti-noir et anti-indigène sévit partout au Canada. Nous reconnaissons l'engagement du gouvernement du Canada envers la réconciliation et sa volonté d'adopter des réformes pour mettre fin au racisme systémique, cependant, il faut redoubler d'efforts pour mesurer l'impact de la COVID-19 sur les communautés racialisées. Sans données ventilées par race, l'intersection entre la COVID-19 et les impacts du racisme sur les communautés noires, indigènes et racialisées sera largement inconnue.

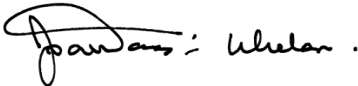
Les événements récents démontrent, une fois de plus, que nous avons encore beaucoup à faire pour assurer la justice sociale envers les personnes racialisées. Nous devons notamment lutter pour la sécurité contre la violence et la discrimination, de même que pour l'accès à un revenu vital, à un logement adéquat et à des soins de santé, en plus de nombreux autres droits fondamentaux. Nous ne pouvons pas aller de l'avant sans reconnaître les erreurs de notre passé et en tirer les leçons, sans faire preuve d'humilité et d'une volonté de collaboration et de changement véritables et sans investir dans des données susceptibles de sauver des vies.

5. Décriminaliser la consommation personnelle de substances psychoactives

Avant la pandémie, le Canada connaissait déjà une crise de santé publique, aggravée par la poursuite de la criminalisation de la consommation de drogues. Le gouvernement doit se joindre aux nombreux appels à la décriminalisation de la consommation personnelle de drogues. Cette demande s'aligne sur les récentes recommandations publiques des administrateurs en chef de la santé publique, sur les améliorations apportées à l'approche du Service des poursuites pénales du Canada (SPPC) concernant les infractions de possession simple en vertu de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, et sur la nécessité pour le gouvernement de s'attaquer immédiatement à la crise des opiacés, exacerbée par la COVID-19.

Nous avons hâte de continuer à travailler avec vous et vos collègues du caucus pour transformer la santé et le bien-être de tous les Canadiens.

Cordialement,



Joan David-Whelan, M.Serv.Soc., TSI
Présidente de l'ACTS

Cc:

L'Hon. Chrystia Freeland, ministre des Finances
L'Hon. Patty Hajdu, ministre de la Santé
L'Hon. Erin O'Toole, chef de l'opposition officielle
M. Jagmeet Singh, Chef du Nouveau Parti démocratique du Canada

M. Ian Shugart, greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet
D^r Stephen Lucas, vice-ministre de la Santé
D^r Theresa Tam, administratrice en chef de la santé publique du Canada